



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Archives](#) > [Communiqués 2014](#) > Fermeture du parking du siège de la CPS

La CPS poursuit son engagement dans une démarche de développement durable.

**INFORMATION
CPS**

**Fermeture du parking
pour travaux à partir du**
27/01/2014

**Accès réservé aux titulaires
de la carte PMR**
(personnes à mobilité réduite)

Merci de votre compréhension

Les antennes de la CPS
et le bus à votre service
dans votre commune.
Renseignez-vous!

A partir du **27 janvier 2014**, le chantier de construction de la centrale électrique photovoltaïque sur le parking public du bâtiment annexe démarrera pour une durée prévisionnelle de 6 mois.

Pour des raisons de sécurité et conformément à la réglementation du travail, la zone de chantier sera fermée au public pendant toute la durée des

travaux.

Le public est invité à se garer sur les parkings publics aux abords de la CPS et à accéder aux bâtiments par les voies piétonnes situées avenues Chessé et Clémenceau ou à se rendre dans les antennes de la CPS (à la CCISM, à l'hôpital du Taaone, à Faaa, à Mahina, à Papara, à Taravao et l'antenne mobile Tehono).

Toutefois, les assurés disposant d'une plaque PMR seront autorisés à se garer dans la CPS sur les places prévues à cet effet.

La CPS s'excuse pour les désagréments durant cette période et remercie les assurés pour leur compréhension.

Ces travaux causeront certes des inconvénients temporaires mais à terme permettra au public de bénéficier d'un parking couvert d'une part, et d'autre part de contribuer à l'économie verte polynésienne en participant à l'effort collectif pour offrir aux générations futures une qualité de vie.

URL source (modified on 12/08/2014 - 13:38): <http://www.cps.pf/presse/communiqués/actualite/fermeture-du-parking-du-siege-de-la-cps>